



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Campile

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Protection : classement

Arrêté : classement le 28/12/1984

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.